

BULLETIN

From / De : Airside Operations / Exploitation côté piste

To / À : All Airside Operators / Toute personne opératrice côté piste

Subject / Sujet : New South Gating Layout / Nouvelle configuration des portes côté sud

Date : June 30, 2023 / le 30 juin 2023

Reference / Référence : AO-2023-04

The Airport Authority has identified a need to change the apron layout south of the terminal to increase gating capacity and flexibility to accommodate expected demand moving into the winter season 2023-2024.

L'Administration de l'aéroport a déterminé qu'il était nécessaire de modifier la configuration de l'aire de trafic au sud de l'aérogare afin d'accroître la capacité et la flexibilité des portes d'embarquement dans le but de répondre à la demande prévue pour la saison d'hiver 2023-2024.

The changes to the apron layout are as follows:

Les modifications apportées à la configuration de l'aire de trafic sont les suivantes :

1. New **Gate 21A** lead-in line painted to accommodate remote Code C aircraft (e.g. A320, A220, B737, E195E2) parking.
 2. **Gate 27** lead-in line changed alignment and new stop-bar locations.
 3. **Gate 28** lead-in line changed alignment and new stop-bar locations. Increased wingtip clearance to accommodate variety of Code E wide body aircraft types (e.g. A330, B787, B777).
 4. **Gate 29** lead-in line changed alignment and stop-bar locations. Increased wingtip clearance to accommodate variety of Code E wide body aircraft types (e.g. A330, B787, B777) for
1. Une nouvelle ligne d'entrée de la **porte 21A** a été peinte pour permettre un stationnement à distance pour les aéronefs de code C (p. ex. A320, A220, B737, E195E2).
 2. L'alignement de la ligne d'entrée de la **porte 27** a été modifié et de nouveaux emplacements pour les barres d'arrêt ont été créés.
 3. L'alignement de la ligne d'entrée de la **porte 28** a été modifié et de nouveaux emplacements pour les barres d'arrêt ont été créés. Le dégagement en bout d'aile s'est accru pour accueillir divers types de gros-porteurs de code E (par ex. A330, B787, B777).
 4. L'alignement de la ligne d'entrée de la **porte 29** a été modifié et de nouveaux emplacements pour les barres d'arrêt ont été créés. Le dégagement en bout d'aile s'est accru pour accueillir divers types de gros-porteurs de code E (par ex. A330, B787, B777) pour permettre

remote parking. **Gate 29B** removed permanently.

5. Legacy **Gate 30 and 30B** lines removed permanently.
6. Three (3) new remote Code C (e.g. A320, A220, B737, E195E2) parking positions painted and installed: **30A, 30B and 30C**.
7. Permanent removal of **Gates 40A, 42A and 43A. Gates 40, 41, 42 and 43** lead-in line changed alignment.
8. Tail-of-Stand road added behind **Gates 40, 41 and 42**.
9. Re-aligned Head-of-Stand and Tail-of-Stand roads.

The new layout requires an alteration to the pushback procedure for **Gates 27 and 28**, which will be initially communicated in a separate directive and then updated in the Standard Operating Procedure for Aircraft Pushback and Power-Out.

Operators are requested to follow new airside roads, lead in lines, stop bars and procedures effective immediately. Please do not cut across the **Gate 29 and 30** area as this will constitute an AVOP infraction for failing to use the vehicle corridor.

Temporary gate sign boards have been posted in the enclosures while new full-size permanent sign boards are manufactured. Please ensure aircraft are marshalled in to the stop bar as indicated on the new temporary sign boards.

Any questions can be addressed to the safety department by emailing safety@yow.ca or by contacting the AOCC at 613-248-2200.

un stationnement à distance. La **porte 29B** a été définitivement retiré.

5. Les lignes d'entrée déjà existantes des **portes 30 et 30B** ont été définitivement retirées.
6. Trois (3) nouveaux postes de stationnement à distance pour les aéronefs de code C (p. ex. A320, A220, B737, E195E2) ont été peints et ont pris place : **30A, 30B et 30C**.
7. Les **portes 40A, 42A et 43A** ont été définitivement retirés. Les alignements des lignes d'entrée des **portes 40, 41, 42 et 43** ont été modifiés.
8. La voie Tail-of-Stand a été ajoutée derrière les **portes 40, 41 et 42**.
9. Les voies Head-of-Stand et Tail-of-Stand ont été réalignées.

La nouvelle configuration nécessite une modification de la procédure de refoulement pour les **portes 27 et 28**, qui sera d'abord communiquée dans une directive distincte, puis mise à jour dans la procédure normale d'exploitation pour le refoulement et la mise hors tension des aéronefs.

Les personnes opératrices sont priées de respecter les nouvelles voies côté piste, les lignes d'entrée, les barres d'arrêt et les procédures qui entrent en vigueur immédiatement. Veuillez ne pas couper à travers la zone des **portes 29 et 30**, car cela constituerait une infraction liée au PEVCP pour ne pas avoir utilisé le corridor pour véhicules.

Des panneaux temporaires indiquant les portes ont été installés dans les enceintes en attendant la fabrication de nouveaux panneaux permanents pleine longueur. Veuillez vous assurer que les aéronefs soient guidés vers la barre d'arrêt comme indiqué sur les nouveaux panneaux temporaires.

Pour toute question, veuillez vous adresser au service de la Sécurité par courriel à safety@yow.ca ou veuillez contacter le CCOA au 613-248-2200.